

La Loi à la lumière de la Nouvelle Alliance

(Cédric Chanson)

1. Introduction

La place et le rôle de la Loi pour la foi et la vie chrétienne a toujours été sujet à controverse. Il y a eu beaucoup de débat sur l'interprétation que nous devions faire de la Loi aujourd'hui en tant que chrétiens, et beaucoup de discussion pour savoir comment la comprendre.

Au Moyen Age, par exemple, les chrétiens ont d'une manière générale, compris l'AT dans son ensemble comme loi et donc en opposition avec l'évangile de la grâce. Du coup, ils ne s'y sont pas beaucoup attardés. Au contraire, les réformateurs prennent les textes de l'AT testament très au sérieux. Et Calvin, tout particulièrement, pensait que la Loi devait nous servir de guide non seulement au sein de l'Eglise, mais aussi pour le fondement des règles de toute la société.

Ce débat sur la place de la Loi dans la vie chrétienne n'est pas clos, et il ne le sera sans doute jamais. Il nous appartient à nous chrétiens, à la lumière des Ecritures et éclairé par l'Esprit Saint de discerner quelles lois continuent de s'appliquer et à qui elles s'appliquent.

Pourtant, on peut faire quelques observations et trouver quelques lignes directives importantes dans les textes du NT.

2. Le Nouveau Testament : rupture et continuité

On comprend souvent le NT, la venue de Jésus-Christ et la nouvelle alliance comme radicalement nouveaux et radicalement différents de l'AT. Et c'est juste.

La venue du Messie, Jésus, n'est pas simplement une étape de plus dans la longue histoire de la révélation et du salut. Jésus n'est pas un prophète de plus, ni même le plus grand des prophètes : Il est le Fils de Dieu. Et ce qu'il vient accomplir est unique. Il y a donc bel et bien rupture avec ce qui a précédé ; rupture avec l'AT.

Et pourtant, la venue de Jésus a été annoncée et préparée par l'AT. Jésus n'est ni Egyptien, ni Grec. Jésus est juif et il s'inscrit de cette façon dans la continuité avec l'alliance en Abraham, et en continuité avec la Loi. En effet, même si Jésus est souvent en conflit avec le judaïsme de son temps, il n'a rien nié, ni rien aboli des Ecritures. Il le dit lui-même : Matthieu 5:18 : *En vérité je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota, pas un seul trait de lettre de la Loi ne passera...*

Entre l'AT et le NT, il y a donc rupture et continuité. Bien que ces deux termes soient paradoxaux, il faut les maintenir ensemble, en tension.

a. Vue positive de la Loi dans le NT

Dans les Evangiles, Jésus semble souvent apporter une interprétation, une exégèse de la Loi plutôt que de la mettre de côté.

Le Sermon sur la montagne dans l'Evangile de Matthieu peut être compris de cette façon : comme une interprétation de la Loi à la lumière du reste de l'AT. Dans Matthieu 5, verset 19, Jésus dit : *Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux, mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux.*

La Loi a quelque chose d'éternel. Elle demeure pour toujours et doit être observée. L'apôtre Paul parle des croyants comme étant sous la Loi de Christ (1Co.9.21) ; et l'obéissance est une part essentielle du salut, tout autant dans le NT que dans l'AT.

En effet, y compris dans le NT, il n'existe pas de croyant qui n'est pas en même temps un disciple. Ce qui caractérise le disciple, c'est l'obéissance et l'attachement à faire ce que le maître fait. On voit cela tout particulièrement dans les épîtres de Jacques et aux Hébreux.

b. Vue négative de la Loi dans le NT

Mais il y a d'autres textes dans le NT qui ont une vue très négative de certains aspects de la Loi de l'AT.

Une grande partie des écrits de Paul nous en donne un bon exemple. Paul considère que les chrétiens d'origine païenne ne sont pas sous la Loi et n'ont pas à y obéir dans ses détails. Nous voyons aussi plusieurs controverses dans le NT autour des questions des aliments purs et impurs ou de la circoncision.

C'était des questions fondamentales pour les premiers chrétiens. Et la question demeure pour nous dans une certaine mesure : Jusqu'où est-ce que la Loi s'applique à tous ?

c. Vers une compréhension biblique de la Loi

On pourrait dire qu'il y a un *oui* et un *non* à la Loi dans le NT. Il y est affirmé très clairement qu'on ne peut pas s'appuyer sur la Loi pour être dans une juste relation avec Dieu. La Loi doit être perçue comme un moyen de grâce : le moyen par lequel une personne exprime sa foi en Dieu et son engagement envers Lui.

On peut comprendre la Loi comme une expression de notre reconnaissance, de notre foi, et de notre engagement envers Dieu. Pourtant il y a certains aspects de la Loi de l'AT – comme par exemple les lois sur la nourriture ou sur la circoncision – qui ne sont plus, pour les chrétiens aujourd'hui, une expression appropriée de la foi.

Une compréhension biblique de la Loi qui prend en compte les deux Testaments, va devoir faire deux choses paradoxales, mais qui doivent pourtant être tenue en tension : d'une part donner de la place et d'autre part refuser la place à la Loi dans la foi chrétienne.

D'une part, une compréhension biblique de la Loi doit refuser que la Loi devienne l'équivalent de l'éthique chrétienne et dans ce sens remplace l'amour auquel nous sommes appelés ; l'obéissance à des commandements ne doit jamais remplacer la recherche d'une relation d'amour avec Dieu et avec les autres.

Mais d'autre part, une théologie biblique et chrétienne doit affirmer que l'amour se traduit toujours en commandements, en principes d'action, et en conséquences pratiques.

Dans ce sens, l'AT nous montre ce que signifiait, en pratique, pour le peuple de Dieu, la justice et l'amour du prochain. Dans ce sens, la Loi devient pour nous des lignes de conduite, que ce soit personnellement, socialement, en politique, en lien avec l'économie, etc.

3. Plus sous la Loi ... La Loi est-elle devenue caduque ?

Concrètement, Romains 6.14 nous dit : ...vous n'êtes pas sous la Loi, mais sous la grâce. Il faut donc se poser la question si la Loi est devenue caduque ?

Que faire des textes de l'AT ? Puisque ce n'est pas l'observation des commandements qui nous procure le salut, ne devrait-on pas conclure que ces textes ne sont plus en vigueur et n'ont donc plus qu'un intérêt documentaire pour nous ?

J'ai déjà suggéré quelques pistes, mais nous allons les approfondir un peu plus maintenant.

a. L'observation de la Loi n'a jamais sauvé...

Premièrement, si je veux être cohérent avec ce que je disais ce matin, il faut réaffirmer que l'obéissance aux commandements n'a jamais sauvé personne. Même dans l'AT, nous l'avons vu ce

matin, l'élection, l'alliance, le salut ne dépendent pas de la Loi, ni de l'obéissance à la Loi, mais bien de la grâce et de l'action libératrice et souveraine de Dieu.

La Loi est un moyen de maintenir cette alliance, un moyen de vivre en conformité avec l'alliance que Dieu nous offre, un moyen de devenir saint afin de pouvoir rester en relation avec Dieu.

Dans ce sens ni Jésus, ni Paul ne s'opposent à la Loi en tant que telle. Paul dit dans Romains 7.12 : *Ainsi la Loi est sainte, et le commandement saint, juste et bon.* Par contre, tous deux s'opposent à la Loi si elle devient en elle-même moyen de justification. Si elle devient en elle-même une façon de gagner le salut. Ce serait alors nier la grâce.

b. Caduque mais non pas dénuée de sens

i. Les lois rituelles

Quand on pose la question : la Loi est-elle devenue caduque dans la nouvelle alliance ? Une réponse est souvent donnée : les lois rituelles sont abolies, mais que les lois morales demeurent. Si cette réponse est intéressante d'un point de vue général, elle n'est pourtant pas complètement satisfaisante.

Toujours en cohérence avec ce que nous avons vu ce matin, la Loi, les rites, les ordonnances sur les sacrifices n'ont jamais eu une portée magique. Que se soit les fêtes, les cérémonies religieuses ou les sacrifices, aucun n'a une vertu en lui-même. Que ce soit du point de vue de l'ancienne ou de la nouvelle alliance, le sacrifice d'un animal ne peu en lui-même expier le péché. Dans Hébreux 10, verset 4, nous lisons : *il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.* Le sacrifice n'a pas d'effet par lui-même. Les sacrifices et les lois rituelles qui les régissent ont un but pédagogique, et n'ont pas d'efficacité indépendamment de l'attitude intérieure de celui qui l'offre.

Ce que les prophètes, ou Jésus lui-même, dénoncent, c'est des pratiques religieuses qui ne sont pas en concordance avec une disposition de cœur. Ce que Jésus, les prophètes et Paul également dénoncent, c'est une observance de la Loi selon la lettre et non selon l'esprit de la Loi. L'utilité des sacrifices, c'est d'illustrer que la relation entre l'homme et Dieu ne peut faire l'économie de la prise de conscience que le péché sépare et mène à la mort. L'animal sacrifié, le sang versé en est l'illustration très concrète et graphique.

Dans l'AT, les lois sacrificielles étaient une préparation et une annonce implicite du sacrifice unique du Christ. C'est ce que dit l'auteur de l'épître aux hébreux de façon très claire : *le culte [de l'AT] est image et ombre des réalités célestes... la Loi possède une ombre des biens à venir.* (Hb.8.5 ; 10.1) Pour nous chrétiens, ces lois sacrificielles, rituelles servent à éclairer le sens de l'œuvre de Jésus-Christ à la croix.

Donc, dans un sens, les lois rituelles de l'AT sont bel et bien caduques. Elles n'ont plus de raison d'être aujourd'hui. Pourtant elles gardent toute la portée pédagogique qu'elles avaient déjà pour Israël. Bien sûr, elles doivent pour cela être interprétée à la lumière du sacrifice unique et parfait de l'« Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde » : Jésus-Christ.

ii. Les lois morales

Quand aux lois morales, c'est-à-dire les commandements concernant l'éthique personnelle et communautaire, elles sont tout autant caduques pour les membres de la nouvelle alliance.

En effet, dans la perspective du salut, les lois morales sont caduques elles aussi puisqu'elles ne sont en aucun cas un moyen de salut. Les épîtres de Paul s'attardent longuement sur le sujet, notamment Galates et Romains. Paul, qui se bat farouchement contre le principe du salut par le moyen des œuvres, affirme pourtant avec clarté, que la Loi est juste et bonne.

Ainsi, les commandements de l'AT décrivent bien le comportement éthique que Dieu a prévu et attend de ceux qui lui appartiennent. Quand Paul décrit le fruit de l'Esprit en Galates 5, il conclut en disant : *la Loi n'est pas contre de telles choses* (Gal.5.23).

Pour les chrétiens, comme pour les juifs, les lois morales de l'AT expriment la volonté bonne du Dieu créateur envers sa créature. Un peu à la manière d'un mode d'emploi, la Loi décrit le bon usage de ce que le créateur a conçu et créé.

Ces lois sont le cadre qui permet à l'individu et aux collectivités de survivre, de ne pas se détruire, mais au contraire de s'épanouir et de prospérer. C'est ce que nous lisons par exemple dans Deutéronome 30, les versets 16 à 20 :

Car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Éternel, ton Dieu, de marcher dans ses voies et d'observer ses commandements, ses prescriptions et ses ordonnances, afin que tu vives et que tu multiplies, et que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans le pays où tu vas entrer pour en prendre possession. ... Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta descendance, 20 pour aimer l'Éternel, ton Dieu, pour obéir à sa voix et pour t'attacher à lui: c'est lui qui est ta vie et qui prolongera tes jours...

Dans l'optique de la nouvelle alliance, mais aussi déjà dans l'optique du Deutéronome et dans la compréhension globale de la Loi telle que nous l'avons vue ce matin, la promesse de prospérité, de bénédiction et de longue vie n'est pas une récompense acquise grâce à l'obéissance.

Ce n'est pas l'obéissance à la Loi qui nous ferait mériter la récompense divine. Non, la promesse est plutôt une conséquence logique d'une vie vécue en accord avec le Dieu vivant, le Dieu libérateur, le Dieu de l'alliance.

Dans ce sens, les lois morales, les commandements éthiques gardent tout leur sens et toute leur pertinence dans la nouvelle alliance. Jacques Blandenier résume ce point de vue en disant que « la grâce n'a jamais signifié relativisme ou neutralité morale ». La grâce ne signifie pas que Dieu est devenu laxiste, ou qu'il ait baissé ses exigences. La grâce ne signifie pas que Dieu serait soudain devenu plus tolérant envers le péché et les transgressions. La grâce à bon marché est un terrible malentendu. En effet, la grâce n'atténue en rien l'exigence de la Loi, au contraire. La grâce nous en révèle le caractère absolu et inatteignable et nous conduit à la repentance.

c. Le sermon sur la montagne

Tout ceci est illustré de façon magistrale dans le sermon sur la montagne. Jésus, dans le sermon sur la montagne ne relativise pas la Loi. Il n'en atténue aucun aspect. Au contraire, il radicalise la Loi. Il pousse les exigences de la Loi encore plus loin.

Quand il dit, dans Matthieu 5.21-22 (cf. aussi 28, 32, 34...) : *Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne commettras pas de meurtre, ... 22 Mais moi, je vous dis: Quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement. ... Celui qui lui dira: Insensé! sera passible de la gêhenné du feu.*

A plusieurs reprise dans son sermon, Jésus dit : *vous avez entendu, mais moi je vous dis...* Et chaque fois, il ne s'agit pas d'un assouplissement de la Loi, mais au contraire de sa radicalisation. Jésus dit aussi, Matthieu 5.20 : *si votre justice n'est pas supérieure à celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* Or les Pharisiens étaient des observateurs minutieux et rigoureux des commandements même les plus petits.

Au travers du sermon sur la montagne, Jésus nous fait comprendre que les préceptes de l'AT vont bien au-delà de l'interdiction de la transgression. Il nous fait comprendre qu'il est impossible à quiconque de croire qu'il pourrait accomplir les exigences de la Loi. Les pharisiens, ces hommes religieux, s'étaient emparés de la Loi pour en faire une monnaie d'échange contre la bénédiction. Il croyait qu'il pourrait obtenir la bénédiction de Dieu à force d'effort et d'obéissance. Mais Jésus ramène à la grâce. Le sermon sur la montagne nous ramène à notre insuffisance totale, à notre dépendance totale de Dieu pour être sauvé.

Par nos propres forces, il nous est impossible d'être à la hauteur de l'homme selon le projet du Créateur. Le seul moyen d'être sauvé, d'être réconcilié avec le créateur, d'entrer en alliance avec lui, c'est d'accepter sa grâce avec humilité et de renoncer à toutes nos prétentions.

Dans Philippiens 3.6-9, Paul nous encourage à considérer comme moins que rien, comme des ordures ce dont nous pourrions nous vanter, afin d'être sûrs de dépendre de la grâce seulement. Il dit : *J'étais quant à la justice légale, irréprochable. 7 Mais ce qui était pour moi un gain, je l'ai considéré comme une perte à cause du Christ. 8 Et même je considère tout comme une perte à cause de l'excellence de la connaissance du Christ-Jésus, mon Seigneur. A cause de lui, j'ai accepté de tout perdre, et je considère tout comme des ordures, afin de gagner Christ, 9 et d'être trouvé en lui, non avec une justice qui serait la mienne et qui viendrait de la Loi, mais avec la justice qui est (obtenue) par la foi en Christ, une justice provenant de Dieu et fondée sur la foi.*

Ce texte nous montre à quel point il est indispensable pour l'homme, s'il veut être sauvé, de renoncer à tout ce qui n'est pas basé sur la grâce et sur la foi pour gagner Christ.

d. Jésus-Christ a accompli la Loi...

Toujours dans le sermon sur la montagne, Jésus dit qu'il n'est pas venu pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir (Mat.5.17). Dans la nouvelle alliance, Jésus n'abolit pas la Loi, mais il l'accomplit. Ce n'est pas seulement les prophéties de l'AT qui trouvent leur accomplissement, leur réalisation en J-C, mais la Loi également.

i. Pour nous

Jésus-Christ, et lui seul, accomplit la Loi, c'est-à-dire que lui seul possède la véritable justice du Royaume de Dieu. Dans ce sens, nous pouvons dire que Jésus accomplit ce que ni Israël ni aucun de nous ne pouvait accomplir. Il a accompli la Loi à notre place. Il l'accomplit pour nous.

La Loi est Parole de Dieu, et comme telle, elle a été faite chaire en Jésus-Christ. Jésus l'a pleinement incarnée tous les jours de sa vie sur terre. Il a ainsi pleinement mis en pratique la Loi tous les jours de son existence. Jésus est juste et il fait ce que nous sommes incapables de faire : maintenir la relation avec Dieu, vivre dans l'alliance.

Il meurt de la mort que nous méritions, mais avant de mourir, il a vécu pour nous. En mourant, il se dépossède de sa vie juste pour nous en revêtir. C'est ce qui nous permet de dire, avec Paul, que la justice de Christ est notre justice. Luther a écrit dans ce sens : « Seigneur Jésus, je suis ton péché et tu es ma justice. Tu as pris ce qui est à moi, et tu me donnes ce qui est à toi. »

Donc Jésus accomplit la Loi pour nous, à notre place pour que nous soyons justifiés et que nous puissions vivre réconcilié, en alliance avec Dieu.

ii. En nous

Mais ce n'est pas tout. Jésus n'accomplit pas seulement la Loi *pour* nous. Il l'accomplit aussi *en* nous.

En effet, le Sermon sur la montagne n'est pas seulement là pour nous faire prendre conscience à quel point nous sommes incapables de le mettre en pratique, nous pousser à la repentance, et nous faire nous jeter dans les bras de grâce du Père. Non. Ce que Jésus a accompli pour nous, il veut aussi l'accomplir *en* nous par son Esprit. Nous sommes appelés à ressembler à Jésus-Christ et à accomplir ses œuvres.

Le sermon sur la montagne est, tout comme la Loi si elle est bien comprise, un cadre de vie dans lequel nous sommes appelés à vivre le salut qui nous a été offert. Il ne s'agit pas d'une liste d'obligations et d'interdictions, mais de principes de vie, c'est-à-dire porteurs de la vie que Dieu veut que nous vivions.

Le Sermon sur la montagne constitue un point de repère pour mesurer l'action de l'Esprit en nous, pour mesurer à quel point notre vie a été toute entière réorientée par Christ, pour Christ et en Christ. Oui, l'Esprit accomplit ces choses en nous, mais nous sommes aussi appelés à être

activement réceptif à son action dans nos vies, participants de cette vie nouvelle, de cette alliance nouvelle que nous avons en Jésus-Christ.

Jérémie avait annoncé que l'alliance nouvelle ne serait pas gravée sur des tables de pierre, mais au fond des cœurs de son peuple (Jér.31.33). C'est bien notre cœur que vise le Seigneur Jésus au travers du sermon sur la montagne. La justice accomplie et attendue par le Christ dépasse les lois et les préceptes. La justice attendue par le Christ intègre l'amour. Notre cœur est recréé pour être conforme à l'exigence du royaume de Dieu. C'est l'œuvre de l'Esprit en nous.

A nous maintenant de marcher en nouveauté de vie, de marcher en conformité avec cette alliance nouvelle. Mais même pour cette marche nous dépendons de la grâce. Jésus dit : *Celui qui demeure en moi, comme moi en lui, porte beaucoup de fruit, car sans moi, vous ne pouvez rien faire.* (Jn 15.5)

4. Quel usage de ces textes dans l'Eglise

J'aimerais maintenant ajouter, en plus des pistes que nous avons déjà vue au fil de ce cours, quelques éléments concernant l'usage dans l'Eglise de ces textes de l'AT, et particulièrement les textes de loi.

a. Un culte multi-sensoriel...

Un aspect très pratique que Jaques Blandenier relève c'est ce que j'appellerais l'approche multi-sensorielle du culte...

Le culte que Dieu a prévu pour son peuple n'est pas seulement verbal, mais également visible, tangible, olfactif. Sacrifices, repas de communion, fêtes : toutes les dimensions et tous les sens de la personne humaine étaient sollicités et mis à contributions pour recevoir la grâce de Dieu et pour lui rendre un culte.

Il y a certainement là des aspects à redécouvrir dans notre relation à Dieu. Nous avons le risque de trop *spiritualiser* nos cultes. Peut-être aussi par réaction devant les abus de rites et d'idolâtrie d'une grande partie de l'église médiévale. Mais Dieu nous a créé avec un corps doté de 5 sens, et tous peuvent être mis à contribution dans notre relation avec Lui, que ce soit personnellement ou en tant que communauté. La Sainte Cène en est d'ailleurs une bonne illustration. Est-ce que nous pourrions faire en sorte que notre Sainte Cène ressemble parfois un peu plus à un festin, ou à un repas partagé avec des amis...

b. La Loi comme pédagogue : le signe des choses à venir

Nous avons vu que la Loi fonctionne comme un pédagogue. Le NT présente d'ailleurs la Loi comme un enseignant qui nous mène à Christ. Dans ce sens, je vous donne juste quelques pistes pour un enseignement dans l'Eglise à partir des textes du Pentateuque.

i. Exode : libération et alliance nouvelle

Le livre de l'Exode, sur lequel nous nous sommes attardés quelques instants ce matin nous mène tout d'abord à Jésus-Christ comme notre libérateur.

Les évangiles montrent clairement que la vie de Jésus était l'accomplissement de l'Exode. Jésus commence son ministère par son baptême. En lien avec Exode, le baptême de Jésus est son passage de la mer rouge. Puis, immédiatement après, et ça ne devrait pas nous surprendre, Jésus est mené au désert, pour 40 jours de tentation. Les trois tentations auxquelles Jésus fait face sont liées aux tentations d'Israël dans le désert : besoin de pain, forcer la main de Dieu et rendre un culte à Dieu seul. Là où Israël s'est rebellé, Jésus a été obéissant.

Un des épisodes les plus importants dans la suite des Évangiles, et particulièrement dans Matthieu, c'est le sermon sur la montagne. Ce lieu : sur une montagne, rend le lecteur attentif à faire la connexion avec le don de la Loi sur une autre montagne : le Mont Sinaï.

On pourrait faire encore beaucoup de parallèle de ce type entre le ministère terrestre de Jésus et Exode, mais le point culminant est sa Passion pendant la Pâque qui était justement la commémoration de la sortie d'Egypte. Jésus devient l'agneau pascal qui meurt pour les autres, qui

ôte le péché du monde et qui amène la libération. Comme Israël a été libéré de l'esclavage en Egypte, nous sommes libérés de l'esclavage du péché. Nous n'appartenons plus à ce monde de ténèbres, mais nous formons un peuple nouveau, libre de servir le Seigneur. Dieu nous offre la réconciliation, l'alliance en Jésus-Christ. Comme Dieu a fait alliance avec Israël par l'intermédiaire de son libérateur : Moïse. Il fait alliance avec nous par l'intermédiaire de Jésus-Christ.

Exode termine avec la description du Tabernacle qui mènera ensuite au Temple. Là encore, nos regards sont dirigés vers Jésus qui a, selon Jean 1.14, *habité parmi nous*. Littéralement : *tabernaclé* parmi nous.

ii. Lévitique : Jésus sacrificeur parfait et sacrifice parfait

Que peut-on retenir du Lévitique, ce recueil de lois rituelles et sacrificielles ?

La prêtrise instituée et décrite dans le Lévitique, ainsi que tout le système sacrificiel de l'AT étaient anticipation d'une réalité plus grande : c'est-à-dire Jésus-Christ comme ultime prêtre et comme sacrifice tout suffisant. Hébreux 9.26 nous dit : ... *maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice*. Jésus-Christ est le grand prêtre parfait qui s'offre lui-même comme sacrifice parfait. Le livre du Lévitique nous aide à comprendre la portée du sacrifice de Christ et combien ce sacrifice était nécessaire pour que nous ayons la vie.

La sainteté est un autre thème important du Lévitique qui a toute son importance pour l'église aujourd'hui. Nous sommes appelés à être un peuple de sacrificeurs au service du Dieu Saint, saints car Dieu est Saint. Le Lévitique nous permet de saisir un peu mieux ce que signifie la sainteté de Dieu et comment il convient de s'approcher du Dieu saint. Nous saisissons aussi mieux à quel point nous avons besoin d'être couverts de la justice du Christ pour avoir librement accès à la présence de Dieu, dans le lieu très Saint.

iii. Nombres : grâce et amour de Dieu renouvelés

Le livre des Nombres nous enseigne une chose avec force : Dieu n'abandonne pas la partie. Dieu n'abandonne pas son peuple même dans leur péché et leur rébellion. Le péché de la première génération d'israélites auraient pu signifier la fin de l'histoire du salut et la destruction du peuple de Dieu. Dieu n'abandonne pas son peuple, à cause de son alliance d'amour avec eux. Le NT est même le point culminant de cette fidélité et de cette grâce de Dieu. Le peuple de Dieu continue de se rebeller contre lui, et pourtant il envoie son Fils, Jésus-Christ, pour mourir sur la croix.

Chaque génération de chrétiens devrait se placer dans la position de la nouvelle génération du livre des Nombres. Dieu a agit parmi nous pour nous sauver. Il nous a donné un sens pour notre vie et une espérance vivante. Maintenant, nous sommes appelés, à répondre à la grâce de Dieu par l'amour et l'obéissance.

iv. Deutéronome : un prophète comme Moïse...

Le Deutéronome est un des 4 livres de l'AT le plus cité dans le NT.

Le livre annonce d'une part que Dieu enverra un prophète comme Moïse (ch.18) et d'autre part qu'il n'y a pas eu d'autre prophète comme Moïse (ch.34). Cela a conduit les juifs à attendre ce prophète comme Moïse que Dieu leur donnerait. C'était aussi l'attente des juifs du temps de Jésus, et les évangiles donnent une réponse à cette question : Est-ce que Jésus est le prophète comme Moïse ? Par exemple, Jésus nourrit la foule au désert, comme Moïse l'avait fait (Dt.34.11-12 ; Jn.6.14). Jésus promet d'être une source d'eau vive, ce qui rappelle Moïse qui fait jaillir l'eau du rocher. Pour Pierre et Etienne, dans le livre des Actes (3.22 ; 7.37), il n'y a aucun doute : Jésus est le prophète comme Moïse.

Mais Jésus est plus que cela encore et les évangiles nous le montrent très clairement en se basant sur Deutéronome. Jésus cite le Deutéronome quand il repousse les attaques de Satan pendant sa tentation au désert. Jésus est l'incarnation de l'Israël fidèle et vit des paroles qui sortent de la bouche de Dieu. Jésus accomplit la mission là où Israël a échoué.

Autre point encore, Deutéronome montre un souci constant pour les faibles et les défavorisés, la veuve et l'orphelin. Cela aussi se trouve reflété dans le ministère de Jésus. Et

finalement Jésus réitère le plus grand commandement qu'on trouve dans Deutéronome 6.5 : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.*

Au niveau de l'Eglise, il y a aussi beaucoup de parallèle à faire avec l'Israël dépeint dans Deutéronome. Israël a été choisi parmi les moindres des nations (Dt.7.6-7). De la même manière l'église est formée de beaucoup de pauvres, de fous selon le monde, et de personnes d'humble condition (1Cor.1.26-30). Tout comme Israël est le part précieux de l'Eternel (Dt.7.6), l'Eglise, qui est le nouvel Israël est son trésor précieux (Eph.1.14). Tout comme Israël avait besoin d'un médiateur dans la présence de Dieu en la personne de Moïse (Dt.5.27), l'Eglise a un médiateur en Jésus (Hb.4.14-16).

L'Eglise primitive se voyait comme la recréation de l'Israël idéal. Israël était défini dans Deutéronome comme une communauté unie, avec un Dieu, un peuple, une terre, un sanctuaire et une loi. L'Eglise s'exhorte à une unité similaire : un corps, un Esprit, une espérance, un Seigneur, une foi, un baptême, un Dieu et Père de tous (Eph.4.4-5). Jésus prie d'ailleurs pour que son peuple soit un (Jn 17.11).

v. Genèse : En route vers la nouvelle création

Notre survol du Pentateuque ne serait pas complet sans un prendre la Genèse en compte.

En Jésus-Christ nous sommes recréés à son image. La Genèse nous relate la création, mais nous présente aussi les circonstances du début de l'histoire du salut, qui va passer par l'alliance et se terminera par la re-création. Les nouveaux cieux et la nouvelle terre dont parle particulièrement Apocalypse 21 et 22, nous montrent à quel point Dieu désire faire alliance et restaurer ce qui a été brisé. Il est déjà fait allusion dans la Genèse au salut conquis par Jésus-Christ: un jour la tête du serpent sera écrasée par un descendant d'Eve (3.14-15). L'ennemi a été vaincu par Christ à la croix et la restauration de toutes choses est en marche.

5. Conclusion. Le cœur de la Loi : l'amour pour Dieu et pour le prochain

En conclusion à ce survol, ou plutôt ce marathon, j'aimerais nous ramener au cœur de la Loi : l'amour ; l'amour pour Dieu et l'amour pour notre prochain. Alors que nous nous penchons sur tel ou tel commandement, que ce soit dans l'ancienne ou dans la nouvelle alliance, nous devons toujours nous poser la question suivante : De quelle façon tel ou tel commandement est en lien avec le commandement fondamental d'aimer Dieu et d'aimer mon prochain ?

La Loi, la Torah de l'AT, nous révèle la bonté de Dieu et son amour par bien des aspects et à différents niveaux. Dieu est un Dieu d'alliance qui nous donne des instructions pour nous permettre de rester libre et de vivre heureux. Jésus a également mis les choses dans cette perspective : les plus grands commandements sont l'amour pour Dieu et l'amour pour notre prochain. Paul nous dit, dans Romains 13:10 : *L'amour ne fait pas de mal au prochain: l'amour est donc l'accomplissement de la Loi.*